PROMEPAR
ASSET MANAGEMENT

Paris, le 03 novembre 2020

Bred Sélection ISR labellisé

Un an après la signature des PRI, l'obtention de ce label pour le fonds Bred Sélection ISR démontre à nouveau l'implication de Promepar AM dans l'Investissement Socialement Responsable et sa volonté d'être un acteur engagé.

Créé et soutenu par le ministère des Finances, ce label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'Investissement Socialement Responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Attribué au terme d'un processus strict d'audit, ce label ISR constitue un repère spécifique pour tous les épargnants souhaitant participer et développer une économie plus responsable et plus durable.

L'audit, mené par un organisme indépendant, a porté sur 6 thèmes :

- Les objectifs recherchés par le fonds au travers de la prise en compte des critères ESG (Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance)
- La méthodologie d'analyse et de notation des émetteurs
- La prise en compte des critères ESG dans la construction et la gestion du portefeuille,
- La politique d'engagement ESG (dialogue et vote) avec les émetteurs
- La transparence de gestion et de communication
- La mise en évidence des impacts sur une économie durable

Bred Sélection ISR est un fonds investi sur les actions des pays de l'Union européenne.
Il présente 3 caractéristiques :

- Deux univers d'investissements responsables
  - Des entreprises sélectionnées pour leurs meilleures pratiques ESG ou leurs meilleures améliorations ESG et pour leur participation significative aux Objectifs du Développement Durable.
  - Des OPC sélectionnés pour leur processus de gestion ISR exigeant, pour leurs engagements actionnariaux et pour leurs impacts environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance.

- La recherche d'impact
  - Impact sur la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises (RSE) à travers nos dialogues et nos votes aux assemblées générales.
  - Impact sur les grands enjeux sociétaux et environnementaux en prenant en considération plusieurs Objectifs du Développement Durable.

- Le partage
  - 25% de ses frais de gestion (après paiement de tous les frais administratifs externes et rétrocessions) sont reversés à des fondations impliquées dans la transmission du savoir et l'égalité des chances.

Retrouvez la description complète du fonds sur https://www.promepar.fr/share/bred-selection-isr-part-c/